



Santé Canada



Fondation Brain Canada - Women's Brain Health Initiative

Subventions complémentaires : Tenir compte du sexe et du genre

Appel de demandes (AD)

À propos de Women's Brain Health Initiative

Plusieurs troubles découlant du vieillissement cérébral affectent inexplicablement les femmes alors que la science n'a pas beaucoup exploré le sujet afin d'en comprendre la source. Pour assurer l'équité en santé et l'avenir de la médecine de précision, il faut donc tenir compte de l'influence du sexe (facteurs biologiques) et du genre (facteurs sociaux).

Women's Brain Health Initiative (WBHI) est un organisme de bienfaisance canadien et américain fondé en 2012 entièrement voué à la protection de la santé cérébrale des femmes.

WBHI a pour mission de protéger la santé cérébrale des femmes en consacrant ses ressources à la recherche visant à combattre les troubles du vieillissement cérébral qui affectent les femmes de façon disproportionnée, et ce, en fondant des programmes de prévention en santé pertinents, fondés sur des données scientifiques. Ainsi, nous saurons comment mieux prolonger notre vitalité cognitive. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site <u>womensbrainhealth.org</u>.

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. Ce faisant, nous pourrons investir de façon plus éclairée dans des recherches sur le cerveau, axées sur des résultats précis qui profiteront aux patients et à leur famille. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un partenariat public-privé entre le gouvernement du Canada (par l'entremise de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. Au cours des 20 dernières années, la Fondation Brain Canada, ses commanditaires et partenaires ont investi 250 millions dans plus de 300 projets de recherche partout au pays.

www.braincanada.ca





Santé Canada



Table des matières

Justification	3
Portée	3
Renseignements sur la subvention	3
Équité, diversité et inclusion	4
Admissibilité	4
Utilisation des fonds	4
Critères d'évaluation	5
Calendrier	6
Comment présenter une demande	6
Formulaire d'inscription	6
Sections de la demande détaillée	7
Confidentialité et propriété intellectuelle	9
Processus d'examen	9
Communications	10
Renseignements	10

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.





Santé Canada



Justification

Des facteurs biologiques et sociaux distinguent les hommes et les femmes en matière de santé. Ces aspects différenciateurs, en particulier le sexe et le genre, gagnent en importance au sein du milieu scientifique et de la recherche en regard de leur influence sur la vulnérabilité à certaines maladies, à la réponse aux traitements et aux interactions avec le système de santé. Le sexe est déterminé par un ensemble d'attributs biologiques (soit des caractéristiques physiques et physiologiques) retrouvés chez les humains et les animaux, tandis que le genre est déterminé par les rôles, les comportements, les expressions et les identités construits socialement pour les individus. Récemment, des études chez les humains et les animaux ayant eu égard au sexe et au genre ont, en fait, permis de cerner des différences notables entre les mâles et les femelles dans les domaines de recherche liés à la pharmacologie et à la toxicologie (c'est-à-dire les essais de dosage de médicaments), à la médecine de précision, aux troubles mentaux et à la santé cérébrale, pour n'en citer que quelques-uns.

Des travaux explorant le sexe et le genre par rapport au vieillissement, aux troubles neurodégénératifs et à l'AVC ont aussi révélé des disparités entre hommes et femmes quant à leur étiologie, progression et traitement. De telles recherches permettent de trouver la racine des problèmes (génétiques, physiologiques et sociaux) qui contribuent aux différences et à la façon dont ils jouent sur la pathogenèse. Ce programme a pour objectif principal d'inciter les chercheurs à intégrer des hypothèses analysant le sexe et le genre dans leurs travaux (une notion baptisée SGBA). Ce faisant, ils explorent des questions à un stade précoce et conceptuel du processus de développement, ce qui, à terme, favorise la création de projets de recherche novateurs et durables à cet égard.

Portée

Le programme Subventions complémentaires : Tenir compte du sexe et du genre parrainées par la Fondation Brain Canada et Women's Brain Health Initiative (WBHI) favorise la mise en œuvre ou l'approfondissement de recherches sur le cerveau ayant égard au sexe et/ou au genre dans le cadre de travaux déjà subventionnés qui s'inscrivent dans le domaine du vieillissement, de la neurodégénérescence ou de l'AVC. En offrant des fonds complémentaires permettant d'inclure les considérations de sexe et/ou de genre dans le protocole des recherches en cours, nous contribuons à surmonter les écueils scientifiques actuels, tout en jetant les bases de l'inclusion systématique de ces aspects dans la démarche scientifique.

Les subventions complémentaires appuient les projets de recherche qui intègrent le sexe et/ou le genre dans les domaines de recherche susmentionnés de l'une des deux manières suivantes : (1) l'ajout d'une composante de sexe et/ou de genre à un projet qui n'en tenait pas compte auparavant ou (2) la poursuite d'activités visant à tenir compte du sexe et/ou du genre dans un projet de recherche en cours ou terminé. Il peut s'agir de travaux de recherche fondamentale, clinique ou translationnelle.

Pour en savoir plus sur la manière d'intégrer la notion de SGBA dans les travaux de recherche en santé, consultez les Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé des IRSC.

Renseignements sur la subvention

Le programme Subventions complémentaires : Tenir compte du sexe et du genre parrainées par la Fondation Brain Canada et Women's Brain Health Initiative comporte six subventions de 105 000 \$ chacune, réparties sur une période de deux ans, pour un total de 630 000 \$. Les subventions ne sont pas renouvelables.





Santé Canada



Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada et WBHI se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et nous encourageons les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, approches et expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

Cette possibilité de financement est offerte aux chercheurs menant des recherches déjà subventionnées par la Fondation Brain Canada et WBHI dans le domaine du vieillissement, de la neurodégénérescence ou de l'AVC.

- Il peut s'agir de travaux subventionnés en cours ou dont la date d'échéance s'est située pendant l'année civile 2019. Les subventions ayant pris fin avant le 1^{er} janvier 2019 ne sont pas admissibles, même si le projet n'est pas encore terminé et bénéficie d'un financement provenant d'autres agences.
- Le programme est limité à une candidature par projet déjà subventionné. Toute personne ayant fait partie d'une équipe de recherche subventionnée et satisfaisant les critères d'admissibilité peut présenter sa candidature à titre de chercheur principal, et ce, à condition d'en aviser les autres membres de l'équipe.
- Les équipes doivent comporter au moins deux chercheurs indépendants œuvrant dans différents établissements, ou des groupes de recherche distincts au sein d'un même établissement.
- Les chercheurs doivent mener leurs travaux dans un établissement canadien pour toute la durée de la subvention. L'emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date de remise des demandes détaillées.
- Les chercheurs doivent être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste d'assistant ou de professeur agrégé, c'est-à-dire : ils peuvent lancer ou gérer des projets de recherche qui leur sont propres à titre de chercheur principal, ils sont responsables de la bonne marche du laboratoire, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de leur établissement). Les boursiers postdoctoraux et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.
- La demande de subvention peut être liée mais ne peut pas être identique à d'autres projets actuellement financés. Il incombe au demandeur d'aviser la Fondation Brain Canada immédiatement si le projet devient admissible à une autre subvention pendant le processus de demande ou d'évaluation de ce concours.
- Le chercheur principal doit fournir une preuve attestant qu'il a suivi une formation pertinente à ses travaux offerte dans le cadre des <u>Modules de formation en ligne</u>: <u>Intégrer la notion du sexe et du genre dans la</u> <u>recherche en santé des IRSC.</u> Une copie du certificat de formation lié au module approprié sera exigée dans le cadre de la demande détaillée.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies.

Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les coûts de fonctionnement du projet de recherche, notamment :

- la rémunération du personnel technique ;
- les allocations aux stagiaires/étudiants ;





Health Santé Canada Canada



- l'entretien d'équipement essentiel ; l'achat d'équipement qui n'est pas disponible actuellement, mais qui est essentiel au projet ;
- les fournitures et le matériel;
- les services particuliers, les frais d'utilisation et la compensation des participants aux études;
- les déplacements du chercheur principal, des membres de l'équipe et des stagiaires pour les réunions de collaboration et la présentation des résultats; et
- les frais de publication. La Fondation Brain Canada encourage l'accès public aux résultats de recherche. Il doit être possible de publier les résultats en libre accès dans les plus brefs délais. Les demandeurs sont invités à inclure les coûts de publication, notamment les frais de traitement exigés pour assurer le libre accès à un article.

Coûts non admissibles

- Le salaire du chercheur principal ou de tout chercheur occupant un emploi universitaire.
- Étant donné que cette subvention doit être utilisée pour le projet proposé, l'achat d'équipement général de bureau et de laboratoire est considéré comme une dépense non admissible.
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense, afin que les partenaires concernés puissent en déterminer l'admissibilité.

Critères d'évaluation

Les critères suivants seront pondérés également :

Innovation et originalité

La qualité du projet, qui offre de nouveaux concepts et de nouvelles manières de procéder, tout en s'appuyant sur des principes scientifiques solides et une idée réalisable sur le plan technique. Celui-ci doit être susceptible de changer la donne dans le domaine d'étude ou d'ouvrir de nouveaux horizons expérimentaux, ou encore de surmonter les défis qui nuisent à notre compréhension de l'influence potentielle des différences de sexe et/ou de genre en matière de vieillissement, de neurodégénérescence ou d'AVC.

Faisabilité

La mesure dans laquelle les travaux de recherche peuvent être menés à bien en empruntant la méthodologie proposée, conformément à l'échéancier, au budget et aux ressources à sa disposition. Les prémisses et fondements du projet de recherche doivent être étayés avec des citations scientifiques et des données provenant d'autres sources.

Incidence potentielle

La mesure dans laquelle l'élargissement proposé des travaux initialement financés contribue à notre compréhension du rôle des différences de sexe et/ou de genre par rapport au vieillissement ou à l'étiologie, à la progression et au traitement de maladies neurodégénératives et de l'AVC.

Même si ce concours établit les considérations de sexe et/ou de genre comme condition préalable à la subvention, d'autres aspects relatifs à la diversité et aux déterminants de la santé peuvent être abordés (comme l'orientation sexuelle, l'âge, la race, la culture, le statut socioéconomique, etc.), le cas échéant, et ce, afin d'élargir le rayonnement potentiel des travaux en approfondissant nos connaissances et en améliorant la santé des gens.





Santé Canada



Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	1 ^{er} juin 2021	
Date limite de réception des candidatures	16 h HNE, le 13 juillet 2021	
Annonce de la décision – Formulaire d'inscription	Du 19 au 23 juillet 2021	
Accès au système de gestion des subventions		
Date limite de réception de la demande détaillée 16 h HNE, le 1er septembre 2021		
Annonce de la décision – Demande détaillée	Le 1 ^{er} novembre 2021	
Commencement du financement (au plus tôt)	1 ^{er} décembre 2021	

Comment présenter une demande

Le formulaire d'inscription doit être envoyé par courriel à l'adresse <u>programs@braincanada.ca</u> au plus tard à **16 h HNE, le 13 juillet 2021**. Un formulaire d'inscription doit être transmis avant de présenter une demande détaillée. L'accès à SmartSimple, le système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada, sera accordé aux candidats invités à présenter une demande détaillée. Le chercheur principal doit dûment remplir tous les champs d'inscription du système SmartSimple avant **16 h HNE le 1**^{er} septembre **2021**. **Les demandes présentées en retard seront rejetées.** La Fondation Brain Canada accusera réception de la demande détaillée dans les deux jours ouvrables.

Formulaire d'inscription

Cliquer ici pour télécharger le formulaire d'inscription.

Les candidats doivent transmettre le formulaire d'inscription et les pièces jointes en format PDF à l'adresse programs@braincanada.ca. Les exigences de mise en forme des documents sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les formulaires reçus dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de mots, qui sont incomplets ou en retard, seront rejetés. Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur inscription respecte les exigences et qu'elle est reçue avant 16 h HNE le 13 juillet 2021.

Renseignements sur le candidat

Brain Canada croit fermement que l'excellence, l'innovation et la créativité dans la recherche canadienne sur le cerveau ne peuvent être atteintes qu'en s'efforçant d'assurer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans ses environnements de recherche. Nous encourageons les chercheurs de parcours diversifiés à poser leur candidature et à s'impliquer dans tous les aspects de nos possibilités de financement. Nous mettons donc en place une enquête démographique afin d'évaluer les progrès de nos programmes en faveur de l'EDI. Le sondage sera transmis par courriel après l'accusé de réception du formulaire d'inscription.

Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple, Santé Canada, les partenaires de financement) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses aux enquêtes sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la <u>Politique relative</u> à la protection de la vie privée de la Fondation Brain Canada.





Health Santé Canada Canada



Résumé du projet de recherche déjà subventionné par la Fondation Brain Canada ou WBHI

- Titre du projet déjà subventionné par la Fondation Brain Canada ou WBHI.
- Date de début et de fin du projet initialement subventionné.
- Décrire brièvement le projet dans le domaine du vieillissement, de la neurodégénérescence ou de l'AVC qui a déjà bénéficié d'une subvention de la Fondation Brain Canada ou de WBHI et faisant l'objet d'une demande de subvention complémentaire. Ce résumé doit expliquer en quoi :
 - le projet déjà subventionné satisfait les critères d'admissibilité de la subvention complémentaire;
 - l'intégration des notions de SGBA contribuera aux objectifs généraux du projet et à ses retombées envisagées.

Co-chercheurs

- Désigner formellement le chercheur principal qui dirigera le segment d'expansion du projet;
- Fournir le nom, le titre du poste et une description du rôle de chaque membre de l'équipe de recherche qui participera à l'élargissement du projet, y compris les stagiaires/étudiants.

Pièces jointes

- Résumé du projet de recherche déjà subventionné par la Fondation Brain Canada ou WBHI, tel que décrit ci-dessus.
- Si la personne qui demande cette subvention n'est *pas* le chercheur principal du projet déjà subventionné, ce dernier devra fournir une lettre de candidature (1 page maximum) désignant le chercheur principal pour ce segment du projet.

Renseignements facultatifs

- Indiquer le nom et les coordonnées d'un maximum de trois (3) personnes (du Canada ou de l'étranger) qui ont la compétence pour évaluer la demande. Ces personnes ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer le nom et les coordonnées des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

Les examinateurs seront choisis par la Fondation Brain Canada, qui prend ces suggestions et autres recommandations en compte.

Sections de la demande détaillée

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées. Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite.

Sommaire du projet

- Titre du projet.
- Dates de début et de fin du projet (dans un délai de 24 mois).
- Jusqu'à dix mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet.





Health Santé Canada Canada



• Résumé du projet de recherche et de ses objectifs en mettant l'accent sur ses caractéristiques novatrices et transformatrices : maximum de 300 mots.

Sommaire vulgarisé (maximum de 300 mots)

• Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public.

Proposition (maximum de 4 pages, excluant l'échéancier et le diagramme de Gantt illustrant les jalons prévus, les figures, les légendes et les références - ceux-ci doivent être fournis séparément)

- La demande doit porter exclusivement sur la manière dont le projet initial sera élargi afin d'inclure les notions de SGBA et ses hypothèses de recherche connexes. L'information fournie doit être structurée en fonction des critères d'évaluation susmentionnés (innovation et originalité, faisabilité, incidence potentielle).
- 1. Objectifs généraux à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée.
- 2. Les raisons qui motivent le démarrage du projet, notamment :
 - o Décrire clairement les caractéristiques uniques et novatrices du projet.
 - Description du lien entre le projet proposé et les travaux déjà subventionnés.
 - o Indiquer clairement si ce projet chevauche tout autre projet faisant actuellement l'objet d'une subvention, autre que celui faisant l'objet de cette demande de subvention complémentaire.
- **3.** Le plan de travail, notamment :
 - O Décrire l'approche, les méthodes et techniques qui seront utilisées ; le cas échéant, nommer les collaborateurs et décrire leur contribution particulière au projet.
 - Établir le calendrier et les jalons prévus. En pièce jointe sur une seule page, inclure un diagramme de Gantt illustrant l'échéancier et les jalons prévus (un modèle sera fourni) : principales étapes qui mènent à l'atteinte des objectifs finaux et date d'achèvement de chacune.
 - o Présenter les écueils ou obstacles ainsi que la façon de les surmonter.
 - O Décrire la méthode d'analyse des données, y compris les méthodes statistiques et calculs qui assureront la bonne marche du projet, le cas échéant.
- 4. Présenter les résultats qui seront dégagés du projet et l'incidence prévue des connaissances générées.

À cette étape, fournir une copie du certificat de formation pertinente au type de recherches menées (fondamentale ou clinique) dans le cadre des <u>Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé des IRSC</u>.

Considérations relatives à la diversité (maximum de 500 mots)

Les candidats doivent résumer en quoi leurs travaux tiendront compte de divers groupes reflétant une variété de cultures et conditions, tout en ayant égard aux déterminants de santé pertinents comme l'orientation sexuelle, l'âge, la race, la culture, le statut socioéconomique, etc. Le cas échéant, décrire en quoi les diverses populations ou autres déterminants de santé ne sont pas pertinents.

Approbation de l'établissement (maximum de 500 mots)

Puisque l'établissement doit émettre une preuve de son approbation avant que les fonds ne soient versés, décrire les politiques qui seront en vigueur d'ici la date limite de la demande détaillée, ainsi que l'échéancier relatif à tout ajout ou approbation supplémentaire relative au projet qui pourrait s'ajouter ultérieurement.

Documenter toute approbation reçue ou demandée en vue de l'élargissement du projet initialement subventionné, si disponible.





Santé Canada



Renseignements biographiques

Liste des co-chercheurs

• Fournir le nom, le titre du poste et une description du rôle de chaque membre de l'équipe de recherche qui participera à l'expansion du projet, y compris les stagiaires/étudiants.

CV du chercheur principal et des co-chercheurs (excluant les stagiaires/étudiants)

- Le CV ne doit pas dépasser quatre pages et doit suivre le modèle de notice biographique des NIH (un modèle sera fourni).
- Inclure le DOI, URL ou PMID des publications, lorsqu'il y a lieu, pour en faciliter l'accès aux examinateurs.

Budget

Dresser un budget annuel pour le projet, accompagné d'un justificatif écrit décrivant les coûts anticipés pour chaque grande catégorie de dépense (maximum de 1 page). Fournir assez de renseignements pour que l'on puisse bien évaluer la pertinence de la répartition des coûts.

Attestation et signatures

- Pour être admissible, la demande doit être signée par le chercheur principal.
- Signature des responsables d'établissements : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le chercheur principal mènera les travaux de recherche.
- Le demandeur doit veiller à obtenir les signatures en temps opportun.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes qui donneront lieu à du financement seront conservées afin d'établir la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, dans le cadre de l'évaluation du Fonds canadien de recherche sur le cerveau. La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elle finance, et elle s'attend à ce que la propriété intellectuelle générée grâce au financement soit mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

Processus d'examen

Formulaire d'inscription

La Fondation Brain Canada et WBHI évalueront la pertinence et l'admissibilité des demandes présentées par le biais du formulaire d'inscription afin d'identifier celles qui correspondent aux objectifs et aux domaines de recherche visés par cette possibilité de financement. Plus particulièrement, les candidats qui satisfont les critères d'admissibilité pour une subvention complémentaire à un projet déjà financé par la Fondation Brain Canada ou WBHI dans le domaine du vieillissement, de la neurodégénérescence ou de l'AVC seront invités à présenter une demande détaillée. Ceux qui ne satisfont pas les critères d'admissibilité en seront avisés.

Demande détaillée

La Fondation Brain Canada s'acquittera du processus d'évaluation. Au moins deux membres du comité d'évaluation examineront les demandes remises à l'intérieur des délais impartis et leur attribueront un score. Le comité est formé de membres provenant du Canada et/ou de l'étranger, et possédant une expérience pertinente dans le(s) domaine(s) de recherche sur le cerveau. La Fondation Brain Canada aura égard aux conflits





Santé Canada



d'intérêts et autres considérations pertinentes pour garantir l'équilibre de tels comités. En outre, un ou deux examinateurs externes pourraient être appelés à évaluer la demande, selon la nature des travaux en question. Les sections de la demande seront pondérées également, tel que décrit à la section Critères d'évaluation.

Le comité d'évaluation se réunira virtuellement pour examiner les demandes ayant reçu les scores les plus élevés. Le comité recommandera à la Fondation Brain Canada et à WBHI les demandes ayant reçu un score scientifique élevé.

Les demandeurs recevront des commentaires écrits des examinateurs experts et des membres du comité d'évaluation dont l'anonymat sera préservé. L'évaluation de la demande détaillée par le comité d'évaluation est sans appel.

Communications

Les titulaires d'une subvention octroyée dans le cadre du programme Subventions complémentaires : Tenir compte du sexe et du genre parrainées par la Fondation Brain Canada et Women's Brain Health Initiative doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par la Fondation Brain Canada et WBHI, et pour présenter leur projet, le cas échéant, afin de démontrer la portée et l'importance de la recherche ayant égard aux notions de SGBA. Ils pourraient également être appelés à participer à d'autres activités, notamment des balados, des entrevues, etc.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca.